

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 1 de 14

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135

**Autres désignations commerciales**

#677 Ultrasonic Non-Ammoniated Clock Cleaning Solution PCN: 135

UFI: ASAP-26DN-NX09-FR2F

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de nettoyage

Solution de nettoyage à ultrasons L&amp;R 566 pour montres, sans ammoniacque

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**Utilisations déconseillées**

Utiliser uniquement aux fins prévues.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: L&R Manufacturing Company  
Rue: 577 Elm Street, P.O. Box 607  
Lieu: Kearny, NJ 07032-0607 USA

**Fournisseur**

Société: Beco Technic GmbH  
Rue: Hermsdorfer Straße 5  
Lieu: D-21502 Geesthacht  
Téléphone: +49 4152 80960  
e-mail (Interlocuteur): service@beco-technic.com  
Internet: http://www.beco-technic.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59 (24h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3; H226  
Acute Tox. 4; H332  
Asp. Tox. 1; H304  
Skin Irrit. 2; H315  
Eye Dam. 1; H318  
Skin Sens. 1; H317  
STOT SE 3; H336  
STOT RE 1; H372  
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Solvant Stoddard  
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques  
propan-1-ol  
2-aminoéthanol  
2,2'-monodiéthylamine

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 2 de 14

**Mention** Danger

**d'avertissement:**
**Pictogrammes:**

**Mentions de danger**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H332	Nocif par inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501	Éliminer le contenu / récipient conformément aux prescriptions nationales en matière d'élimination.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--------	--

**2.3. Autres dangers**

Un contact prolongé / fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 3 de 14

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
8052-41-3	Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié			60-70 %
	232-489-3	649-345-00-4	01-2120261965-45	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, STOT RE 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 3; H226 H315 H372 H304 H412			
	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcane, isoalcanes, cycliques			15-25 %
	920-750-0		01-2119473851-33	
	Flam. Liq. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H336 H304 H411 EUH066			
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol; éther propylique de l'éthylène glycol			1-5 %
	220-548-6	603-095-00-2		
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H226 H312 H319			
71-23-8	propan-1-ol; n-propanol			1-5 %
	200-746-9	603-003-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H225 H318 H336			
141-43-5	2-aminoéthanol; éthanolamine			1-4 %
	205-483-3	603-030-00-8		
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Chronic 3; H332 H312 H302 H314 H318 H317 H335 H412			
111-40-0	2,2'-monodéthylamine; diéthylènetriamine			<1 %
	203-865-4	612-058-00-X		
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H330 H312 H302 H314 H318 H317 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
2807-30-9	220-548-6	2-(propyloxy)éthanol; éther propylique de l'éthylène glycol	1-5 %
	dermique: ATE = 1100 mg/kg		
141-43-5	205-483-3	2-aminoéthanol; éthanolamine	1-4 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: ATE = 500 mg/kg STOT SE 3; H335: >= 5 - 100		
111-40-0	203-865-4	2,2'-monodéthylamine; diéthylènetriamine	<1 %
	par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 1045 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1553 mg/kg		

**Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004**

&gt;= 30 % hydrocarbures aromatiques, 15 % - &lt; 30 % hydrocarbures aliphatiques.

**Information supplémentaire**

Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié: Note P

La classification harmonisée comme substance cancérigène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Einecs 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérigène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301+P310-P331 s'appliquent.

2-aminoéthanol; éthanolamine: skin sens. 1; H317 - Procédure de classification : conformément à la norme

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 4 de 14

TGRS 907 en Allemagne

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Appeler immédiatement un médecin.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

NE PAS faire vomir.

**Après contact avec la peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Après ingestion**

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Appeler immédiatement un médecin. Danger par aspiration. Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

En cas d'ingestion ou lors de vomissements, la pénétration de très faibles quantités dans les poumons peut provoquer un œdème pulmonaire ou une pneumonie.

Les symptômes suivants peuvent se manifester: Diarrhée. Nausée.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). poudre BC. poudre ABC. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Les récipients fermés peuvent éclater suite à une montée en pression et en température

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>).

gaz et vapeurs irritants/toxiques

**5.3. Conseils aux pompiers**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 5 de 14

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

- Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.
- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). (Veiller au danger d'incendie)
- Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Pour le nettoyage**

- Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Mesure de précaution concernant les personnes: cf. Section 8
- Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

- Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Utiliser un équipement de protection individuel

**Préventions des incendies et explosion**

- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

- Changer les vêtements imprégnés. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Stocker uniquement dans les récipients d'origine. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Conserver sous clé.
- température de stockage: 3,9°C -37,8°C

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

- Conserver à l'écart de la chaleur.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

- Agent de nettoyage

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 6 de 14

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
71-23-8	Alcool n-propylique	200	500		VME (8 h)	
111-40-0	Diéthylènetriamine	1	4		VME (8 h)	
141-43-5	Ethanolamine	1	2,5		VME (8 h)	
		3	7,6		VLE (15 min)	

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
8052-41-3	Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	44 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systemique	55 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	44 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	55 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	80 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, aigu	dermique	systemique	30 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	local	7,56 mg/cm <sup>2</sup>
	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	2035 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	773

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
8052-41-3	Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié	
	Eau douce	0,14 mg/l
	Eau de mer	0,35 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,14 mg/kg
	Sédiment marin	0,14 mg/kg

**Conseils supplémentaires**

Il n'y a actuellement aucun autre seuil d'exposition.

**8.2. Contrôles de l'exposition**
**Contrôles techniques appropriés**

Une aération suffisante doit être garantie. Tenir un équipement de protection (bouteille de rinçage pour les yeux, etc.) à disposition.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection étanches avec protections latérales. (EN 166)

**Protection des mains**

Porter des gants appropriés.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 7 de 14

marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Matériau approprié: Matières plastiques et caoutchouc (Viton.) EN 374

Demander au fabricant de gants de protection et respecter le temps de perméation exact.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Vêtement de protection: Les bras et les jambes doivent être entièrement recouverts.

**Protection respiratoire**

En cas d'aération insuffisante : porter un masque respiratoire. (EN 143)

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	limpide; jaune
Odeur:	selon : Solvant

**Testé selon la méthode**

Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>100 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	1,0 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	8 vol. %
Point d'éclair:	23,9 °C
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	11,2
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur: (à 37,8 °C)	226,666 hPa calculé.
Densité:	Aucune donnée disponible
Densité relative:	0,795
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations**
**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

**Autres caractéristiques de sécurité**

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

VOC: 693,6 g/l (calculé.)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 8 de 14

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Aucune réactivité dangereuse dans des conditions normales.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes vives et autres sources d'inflammation. Charges électrostatiques.

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants, fortes. Acide.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

 En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>). gaz et vapeurs irritants/toxiques

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**
**Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) 12500,0 mg/kg; ATE (cutanée) 12222,2 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 46,22 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 4,839 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol; éther propylique de l'éthylène glycol				
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
141-43-5	2-aminoéthanol; éthanolamine				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			
111-40-0	2,2'-monodiéthylamine; diéthylènetriamine				
	orale	DL50 1553 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 1045 mg/kg	Lapin		
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,05 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 9 de 14

**Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (2-aminoéthanol; éthanolamine; 2,2'-monodiéthylamine; diéthylènetriamine)

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié)

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**11.2. Informations sur les autres dangers**
**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques					
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	3-10	96 h	Oncorhynchus mykiss	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	4,6-10	48 h	Daphnia	
111-40-0	2,2'-monodiéthylamine; diéthylènetriamine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	430 mg/l	96 h	Poecilia reticulata	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1164	72 h		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	32 mg/l	48 h	Daphnia magna	
	Toxicité pour les algues	NOEC	10 mg/l			

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
8052-41-3	Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié			
	OECD 301 B	63%	28	
	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques			
	OECD 301F	98	28	

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 10 de 14

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
8052-41-3	Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié	5,01
111-40-0	2,2'-monodiéthylamine; diéthylènetriamine	-2,13

#### FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
8052-41-3	Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié	39,66		

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas jeter le contenu/récipient avec les ordures ménagères et les éliminer conformément à la réglementation régionale/nationale en vigueur.

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

040214 DÉCHETS PROVENANT DES INDUSTRIES DU CUIR, DE LA FOURRURE ET DU TEXTILE;  
déchets de l'industrie textile; déchets provenant des finitions contenant des solvants organiques;  
déchet dangereux

##### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1993

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié, Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques)

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

##### 14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

3



Code de classement:

F1

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 11 de 14

Dispositions spéciales: 274 601  
 Quantité limitée (LQ): 5 L  
 Quantité exceptée: E1  
 Catégorie de transport: 3  
 N° danger: 30  
 Code de restriction concernant les tunnels: D/E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1993

**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de** LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Solvant Stoddard; naphta à bas point  
**transport de l'ONU:** d'ébullition - non spécifié, Hydrocarbures, C7-C9, n-alcane, isoalcanes, cycliques)

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 3

**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 3



Code de classement: F1  
 Dispositions spéciales: 274 601  
 Quantité limitée (LQ): 5 L  
 Quantité exceptée: E1

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1993

**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (stoddard solvent; Hydrocarbons, C7-C9,  
**transport de l'ONU:** n-alkanes, isoalkanes, cyclics)

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 3

**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: 223, 274, 955  
 Quantité limitée (LQ): 5 L  
 Quantité exceptée: E1  
 EmS: F-E, S-E

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1993

**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (stoddard solvent; Hydrocarbons, C7-C9,  
**transport de l'ONU:** n-alkanes, isoalkanes, cyclics)

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 3

**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 3

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 12 de 14



Dispositions spéciales:	A3	
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L	
Passenger LQ:	Y344	
Quantité exceptée:	E1	
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355	
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L	
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366	
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L	

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui



Matières dangereuses: Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune mesure de précaution particulière n'est connue.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 29, Inscription 40, Inscription 75

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): E2 Danger pour l'environnement aquatique

Informations complémentaires: P5c

**Information supplémentaire**

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: applicable

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XiV de REACH: aucune

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions portant sur l'emploi des femmes en âge de procréation.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

**Information supplémentaire**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 13 de 14

Les réglementations nationales doivent être également observées!

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 16.

Version 1,00 - 11.09.2017

Version 2,00 - 04.12.2018

Version 3,00 - 16.08.2022 - Modification et révision de l'entière FDS sur la base de nouvelles informations / Formule

Version 4,00 - 17.04.2023 - Ajustement section 2.3, 11

**Abréviations et acronymes**

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

BImSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les imissions

CAS : Chemical Abstracts Service

CE : Concentration effective

CE : Communauté européenne

NE : Norme européenne

IATA : International Air Transport Association

Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

ICAO : International Civil Aviation Organization

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

CLP : Classification, Labeling, Packaging

IUCLID : International Uniform Chemical Information Database

CL : Concentration létale

DL : Dose létale

LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau

MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires

OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development

PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses

COV : Composés organiques volatils

vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables

VwVws : Règlement administratif sur la classification des substances dangereuses pour les eaux

CPE : Classe de pollution des eaux

GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS : European List of Notified Chemical Substances

DNEL : Derived No Effect Level

PNEC : Predicted No Effect Concentration

TLV : Threshold Limiting Value

STOT : Specific Target Organ Toxicity

AwSV : Décret relatif aux installations concernant la manipulation des substances susceptibles de polluer l'eau

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 677 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres, sans ammoniacque NCP: 135**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: beco-006

Page 14 de 14

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
STOT RE 1; H372	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Information supplémentaire**

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité constituent une description des règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et elles sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. La fiche technique de sécurité a été établie sur la base des informations des fabricants en amont par:

asseso AG, Ottostraße 1, 63741, Aschaffenburg, Allemagne

Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-mail: eu-sds@asseso.eu, www.asseso.eu

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*